

## Pré-requis

Avoir une action de tutorat en cours ou à venir

## Modalité d'admission

Entretien d'exploration des motivations et du projet

## Modalités de formation

- Formation présentielle
- Méthode active complétée d'apports théoriques
- Travaux de sous-groupes
- Mises en situation avec débriefing

## Nombre de participants

De 6 à 12 personnes

## Moyens pédagogiques

- Salle dédiée à la formation
- Tableau blanc interactif
- Wifi visiteur
- Centre de ressources physique & numérique

## Modalités d'évaluation

- Autodiagnostic (*niveau et attentes*) avant la formation
- Evaluation à chaud en fin de formation (*satisfaction*)
- Optionnel : session d'examen devant jury (2 heures), conforme au référentiel de certification

## Intervenants

Formation animée par des formateurs consultants expérimentés

## Reconnaissance des acquis

Certification relative aux compétences de maître d'apprentissage / tuteur (RS5515)

## Délais d'accès

Au minimum 1 mois avant le démarrage de la session / 2 sessions par an

**Tarifs :** [Consultez notre grille tarifaire](#)

## Réunions d'informations



[Inscription aux réunions d'informations en ligne](#)

## Financements possibles

OPCO, France Travail, CPF, entreprises via leur plan de développement des compétences, fonds propres.

## Consultez nos CGV

# > Devenir Maître d'apprentissage / Tuteur (rice)

## PUBLIC

Nouveau maître d'apprentissage / tuteur en entreprise

## DESCRIPTION

Cette formation permet d'acquérir les compétences nécessaires pour exercer la mission de tuteur / maître d'apprentissage et sécuriser le parcours de l'apprenti/alternant en entreprise.

## OBJECTIFS

- Accueillir et faciliter l'intégration de l'apprenti/alternant
- Accompagner le développement des apprentissages et l'autonomie professionnelle
- Participer à la transmission des savoir-faire et à l'évaluation des apprentissages

## CONTENU DE LA FORMATION

### Accueillir et faciliter l'intégration de l'apprenti/alternant

- Préparer l'arrivée de l'apprenti/alternant dans l'entreprise
- Accueillir l'apprenti/alternant à son arrivée dans l'entreprise
- Faciliter l'intégration de l'apprenti/alternant durant la période d'essai

### Accompagner le développement des apprentissages et l'autonomie professionnelle

- Suivre le parcours avec le centre de formation
- Organiser le parcours au sein de l'entreprise
- Accompagner l'apprenti/alternant dans son parcours d'apprentissage

### Participer à la transmission des savoir-faire et à l'évaluation des apprentissages

- S'appuyer sur des situations de travail pour développer l'apprentissage
- Guider la réflexion de l'apprenti/alternant sur ses activités professionnelles et d'apprentissage
- Évaluer les acquis des apprentissages en situation de travail



14 heures (2 jours)



GIP DAIFI  
 Angle des rues de l'Industrie et Fulton  
 ZI Jarry 97122 Baie-Mahault



Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.



**77,8%**

**Taux de satisfaction 2024**

## RENSEIGNEMENTS & INSCRIPTIONS

☎ 0590 89 58 97 / 0590 89 05 68

✉ [cafoc.guadeloupe@gipdaifi.fr](mailto:cafoc.guadeloupe@gipdaifi.fr)